

# Ecole normale supérieure

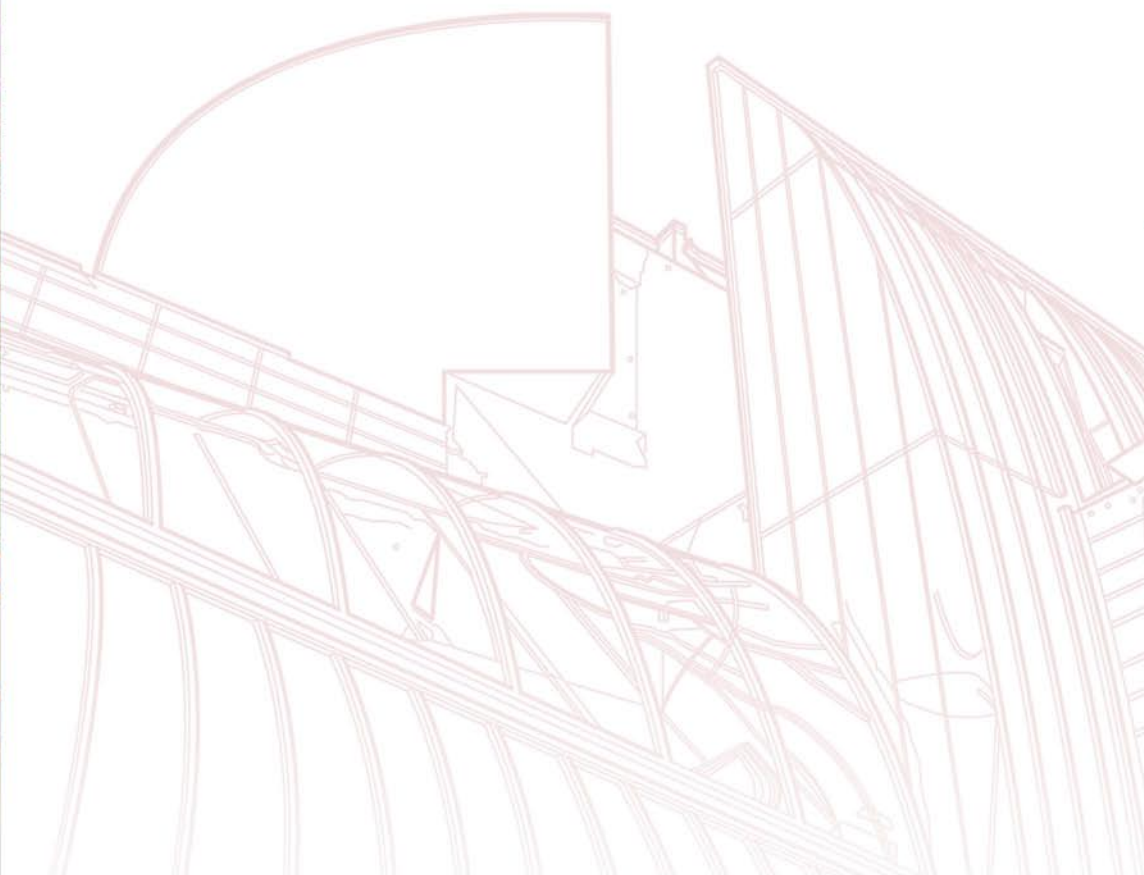
## Lettres et sciences humaines

Erudition, création, diffusion des savoirs

# Concours d'entrée

# Rapport 2007

Ecole  
Ecole  
Ecole  
Ecole  
Ecole  
Ecole  
Ecole  
Etudes  
Etudes  
Etudes  
Etudes  
Etudes  
Etudes  
Etudes  
Recherche  
Recherche  
Recherche  
Recherche  
Recherche  
Recherche  
Recherche  
Cultu  
Cultu  
Cultu  
Cultu  
Cultu  
Cultu  
Cultu  
Diffusio  
savoir  
savoir  
savoir  
Actual  
Actual  
Actual  
Actual  
Actual  
Actual



15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

[www.ens-lsh.fr](http://www.ens-lsh.fr)

rubrique *Etudes*, Entrer à l'ENS LSH, Concours

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

# Géographie

## Écrit

### Épreuve commune

Sujet : La ville produit-elle des territoires de pauvreté ?

La session 2007 de l'épreuve de géographie tronc commun a été meilleure que la session précédente, dont la moins bonne qualité n'a donc été qu'un phénomène épisodique. La moyenne atteint 8,81 dans la série Sciences humaines, 8,53 en Langues et 8,61 en Lettres et Art. Le jury tient à utiliser toute la gamme des notes de 0 à 20 et a lu avec plaisir de fort bonnes copies : toutes séries confondues, 137 ont obtenu 15 ou plus (141 en 2006) et deux copies ont obtenu 20.

Le sujet s'inscrivait dans des problématiques très actuelles. Il s'appuyait sur trois notions classiques de géographie : la ville, le territoire et la production de l'espace. Il faisait également référence à la notion de pauvreté.

De nombreux candidats n'ont pas pris la peine de définir les termes du sujet alors même qu'il était essentiel de les expliquer et de les mettre en relation les uns avec les autres. Tout candidat aurait dû réfléchir à l'articulation de « territoire » et de « pauvreté ». Il était incontournable de discuter la notion de « territoire de pauvreté ». La considérer comme acquise présentait un risque évident : transformer le devoir en un inventaire de « formes de pauvreté ». Certains candidats allaient même jusqu'à affirmer, sans argumenter, l'existence de territoires, parfois dès les premières lignes de l'introduction. Quelle était alors l'utilité de la suite du devoir dont l'intitulé posait une question ?

Il était donc nécessaire de se demander s'il était pertinent d'aborder des processus sociaux en terme de « territoire », pensé notamment comme un espace approprié, délimité, né de divers discours, représentations et pratiques, abordé également dans sa dimension matérielle (approche paysagère, équipements), juridique, politique et identitaire. Les copies qui marquaient la distinction entre espace et territoire ont été valorisées.

En miroir, il était essentiel de définir la pauvreté. Les candidats pouvaient relever l'existence de plusieurs analyses et critères dans le champ scientifique. Il était bienvenu de distinguer la pauvreté absolue de la pauvreté relative (en lien avec la notion d'inégalité). De même, noter que la fixation d'un seuil est un acte politique et n'a rien d'automatique ni de « naturel » à une société donnée. Les approches de la pauvreté sont nombreuses : quantitative, qualitative et subjective. La notion de « culture de pauvreté » mérite elle aussi bien des nuances. Il était donc important de relever cette multiplicité de définitions ainsi que les évolutions des discours sur la pauvreté (et en regard, sur la ville) au fil des siècles et aujourd'hui (de la figure du vagabond aux « exclus »).

Or le jury a été surpris par la faiblesse des définitions (quand elles existaient). Des candidats se contentaient de se référer à un seuil sans discuter de cette approche spécifique de la pauvreté. D'autres citaient la typologie de Serge Paugam sans chercher à l'utiliser pleinement tout au long du devoir. En outre, de nombreux candidats ont conclu que les villes des pays du Sud ne connaissaient que « la pauvreté intégrée », excluant de fait tous les processus d'individualisation et de désaffiliation également présents dans ces espaces. Enfin, trop souvent, les candidats se sont contentés de parler « des pauvres » comme s'il s'agissait d'une catégorie allant de soi. À cet égard, le jury souligne que certains propos étaient plus que discutables (« poches de pauvreté », « pauvreté comme une maladie du corps social », « virus purulent et contagieux à éradiquer »).

Il fallait donc envisager la pauvreté dans sa dimension spatiale sans considérer que des phénomènes sociaux puissent se traduire de manière « quasi-naturelle » par des entités spatiales définies. C'est en cela que le terme « produire », élément clef du sujet, revêtait toute sa force. Dans quelle mesure l'espace participe-t-il à des processus sociaux, les exprime-t-il, les réifie-t-il ou les renforce-t-il ? Le sujet invitait à réfléchir sur les processus et les dynamiques de l'organisation spatiale et territoriale, les formes, mais surtout les agents, les acteurs, leurs stratégies, leurs adaptations et leurs représentations.

Enfin, de la même manière, la définition de la ville a été mise de côté, au mieux succincte, souvent fondée sur l'idée de seuil voire sur l'image d'une ville mythique, idéale, issue des représentations de modèles de ville antique ou médiévale qui s'opposeraient aujourd'hui à ce que certains ont nommé « la démesure urbaine ». Il n'existe pas un modèle de ville vers lequel tendre en traversant plusieurs étapes. Ainsi de nombreux devoirs n'ont pas su éviter les clichés. En outre, dans les devoirs, la ville est toujours grande, mondialisée... On ne parle que des métropoles sans que ce choix soit explicite, ni justifié ; les petites villes et les villes moyennes n'existent pas.

Une fois les termes définis, les candidats étaient en mesure de construire une problématique pertinente. Ils devaient porter toute leur attention aux dynamiques urbaines et aux différents contextes. Quel rôle la ville (et la diversité des acteurs qui l'incarne) peut-elle jouer dans la création, le maintien et l'expression de la pauvreté en son propre sein ? Quelle est la dimension spatiale de la pauvreté ?

S'il n'existait pas de plan type et que le jury est resté très ouvert quant aux propositions des candidats, il n'est pas inutile de rappeler que plus les termes du sujet seront définis, plus une problématique sera construite et clairement énoncée (ce qui se distingue d'une rafale de questions), plus le devoir gagnera en clarté et en efficacité.

Tout devoir comportant une réflexion sur le sujet et proposant un plan construit et bien articulé a été apprécié du jury. Les candidats ne doivent pas seulement faire état de leurs connaissances mais démontrer leur aptitude à développer un raisonnement critique.

Dissocier, dans une première partie, la description de territoires de pauvreté des causes de leur présence dans une deuxième se révèle maladroit, ainsi que l'inverse. La troisième partie est fréquemment une étude de cas d'un intérêt douteux (surtout si on ne précise pas pourquoi on choisit tel ou tel exemple) ou une typologie. Ainsi trop de plans se sont contentés de dresser des inventaires de « formes de pauvreté » sans évoquer les processus ni définir ces « formes » et les conditions de leur émergence. Proposer une typologie ne répondait pas nécessairement aux interrogations posées par le sujet, d'autant plus que sans critères de classification, le devoir se résumait à une juxtaposition d'exemples. Certains candidats sont allés jusqu'à évincer l'idée même d'espace ne traitant plus que de la pauvreté en ville. De même, faire toute une partie sur les moyens de lutter contre des territoires de pauvreté ne répondait pas de manière directe à la question.

Dans les faits, bien souvent, aucune ligne directrice ne guidait le devoir.

À s'enfermer dans la description de formes, bien des candidats ont oublié d'évoquer les processus présidant à leur existence, les acteurs en jeu (habitants, autorités centrales et décentralisées, institutions internationales, ONG, acteurs privés), la fluidité des limites souvent de l'ordre des discours, l'absence d'homogénéité sociale au sein de bien des espaces comme les favelas. Une telle interrogation devait engager, dans un premier temps, une réflexion sur la localisation de la pauvreté, sur l'émergence de territoires et en conséquence, sur les processus mêmes de territorialisation. Alors, dans un second temps, il était possible de discuter de la pertinence de la notion de territoire. Devait-on nécessairement conclure à leur existence ? Davantage de points de vue nuancés auraient été appréciés.

Ainsi parler de « territoire » ne devait pas faire oublier les mobilités dans le temps long comme dans le temps court. Des références plus anciennes auraient pu alimenter des introductions et ouvrir le sujet à l'histoire. A cet égard, rappelons que la pauvreté en ville ne commence pas dans les années 1950. En outre, divers processus, tels que la gentrification, ne permettent plus de parler de certains espaces de la même manière que quelques décennies auparavant (exemple de Harlem à New York). De même, il était important de préciser dans quelle mesure il était question de l'Afrique du Sud pendant ou après l'apartheid. Il existe aussi des logiques d'intégration. Par exemple, des favelas sont largement intégrées et connectées à l'espace urbain et au-delà aux échanges internationaux. Ainsi les références sont parfois anciennes. Globalement, le jury regrette une faible mise en perspective de la pauvreté urbaine. Les villes étudiées paraissaient souvent déconnectées de toute réalité historique, culturelle, politique.

Changer d'échelle, varier de la plus petite à la plus grande aurait également permis de nuancer bien des propos et de dépasser les descriptions de divers ghettos et bidonvilles et la classique opposition « centre-périphérie ». De plus, si la ville pouvait être abordée dans sa globalité, elle pouvait aussi être appréhendée dans ses découpages administratifs et politiques. Il fallait donc donner une importance aux phénomènes jusqu'à l'échelle infra-communale. On peut descendre jusqu'à celle de l'îlot. Le risque de ne pas varier les échelles était réel : ne pas prendre en compte des situations de pauvreté plus dispersées comme ne pas montrer, à l'inverse, des situations de pauvreté massive qui dépassent les périmètres définis par telle ou telle politique.

Ainsi, les conséquences des politiques publiques ont été peu traitées et quand cela était le cas, sans recul critique. Des candidats ont eu tendance à essentialiser la ville présentée comme un acteur global. Si un Etat du Sud n'engage pas une action, celle mise sur pied au Nord peut avoir autant de conséquences négatives que positives. L'action publique, mais aussi celle des ONG et de diverses associations peut revêtir une dimension largement spatiale et aller jusqu'à produire des territoires (zones d'éducation prioritaire, ghetto, etc.). En créant des territoires, elle produit des catégories sociales. Elle peut aussi les reproduire, en accentuer la stigmatisation et donc renforcer une certaine mise à distance. Nous assistons alors à un marquage négatif de l'espace et des individus. La question de la pauvreté semble souvent ne plus pouvoir se dire, se décrire et se discuter autrement que dans un registre spatial et à l'aide de catégories territoriales au risque d'une certaine naturalisation des processus sociaux. Un œil critique aurait été le bienvenu.

De manière plus générale, sur les exemples, il est à noter que, parfois, des candidats ont tout simplement évincé les villes du Sud ou, à l'inverse, adopté un plan trop dual, traitant en première partie des villes du Nord, en seconde de celles du Sud, sans faire l'effort de mettre en valeur autant les singularités que les points communs existant entre ces divers espaces. Certaines copies « oublient » de parler des villes de certains pays ou continents : quelques copies ne parlent ni de la France, ni des villes françaises, d'autres n'évoquent absolument pas les villes des Etats-Unis, d'autres ignorent celles d'Afrique sub-saharienne ou celles d'Asie... À cet égard, le jury souligne une fréquente méconnaissance des villes africaines. Celles-ci font parfois l'objet de véritables caricatures. Le jury souligne également que, souvent, la pauvreté dans les pays du Sud ne semble se résumer qu'à la venue massive de paysans en ville. Il est temps de nuancer le poids de l'exode rural et de prendre en compte les nouvelles dynamiques urbaines (croissance des petites et moyennes villes par exemple). La ville crée aussi sa propre pauvreté. De même, dans les pays du Nord, la question de l'immigration, si elle incarne un sujet d'actualité, doit être traitée de manière scientifique et non emprunter des raccourcis médiatiques parfois malvenus. Les généralisations sur les « banlieues françaises », leur enclavement, leur paysage de tours étaient également nombreuses. Rappelons encore une fois qu'une longue liste d'exemples ne constitue pas un devoir construit et tend à en obscurcir le sens.

Autre élément : les croquis. Il n'est pas inutile de faire référence au rapport du précédent concours. Un croquis doit être accompagné d'une échelle et d'une orientation. L'emploi d'un feutre ou d'un stylo bille débouche souvent sur des dessins peu soignés. Un croquis sans légende ni commentaire n'aura que peu de sens. Le jury a relevé aussi quelques schémas des plus fantaisistes bien éloignés de ce qu'est le croquis en géographie.

Pour autant, il a pu noter l'existence de très beaux schémas avec des légendes précises de bon niveau, traduisant diverses dynamiques à l'œuvre dans la ville, qui ont été valorisés lors de l'évaluation. Il était nécessaire de bien intégrer ces croquis au corps de la copie, ce qui supposait d'exploiter la légende dans le commentaire du devoir et d'insister sur les dynamiques spatiales : les croquis sont intéressants quand ils sont contextualisés, saisissent des formes d'organisation spatiale, soulignent les facteurs ou les critères qui les déterminent mais aussi les dynamiques (liées ici par exemple à la question des mobilités intra-urbaines) permettant de montrer que les situations ne sont pas figées.

Parfois rédigée trop rapidement, la conclusion était souvent beaucoup trop brève, voire schématique, manichéenne.

Enfin, devant une recrudescence des fautes, le jury invite les candidats à une meilleure vigilance dans l'écriture des noms propres (qu'il s'agisse de lieux ou d'auteurs), du vocabulaire de base de la géographie, ou encore dans le respect des règles grammaticales et d'orthographe.

Ainsi, quel que soit le sujet, les candidats sont invités à définir de manière très approfondie ses termes, à énoncer clairement une problématique et à appréhender des processus de manière nuancée, sans sombrer dans les clichés et en tenant compte de la diversité des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels en jeu.

## **Série sciences humaines**

### **Commentaire de carte géographique**

#### **Écrit**

Lors de la session 2007, la sensible augmentation du nombre de candidats apparue l'an dernier s'est confirmée avec 725 copies corrigées (747 en 2006 contre seulement 654 en 2005).

La moyenne (8,07/20) est légèrement supérieure à celle de l'an dernier (7,89/20 en 2006) et correspond également à la médiane. 112 candidats n'ont pas dépassé la note de 4/20. Les effectifs les plus nombreux (390 candidats) sont entre 5/20 et 9/20. En revanche seulement 138 candidats ont eu plus de 10/20. 28 copies ont été notées 16/20 ou plus.

La difficulté majeure de la carte de Brumath résidait dans la densité d'informations fournies, qui pouvait inciter à l'énumération. Contrairement à l'an dernier, le jury n'a donc pas été confronté à des copies passées totalement à côté du sujet mais a eu affaire, en revanche, à de nombreuses copies versant dans le catalogue et la litanie d'éléments simplement vus sur la carte. Le défaut majeur des mauvaises copies a donc été l'incapacité à hiérarchiser les informations repérées sur la carte et à articuler les différents éléments autour d'une problématique centrale. En outre, beaucoup de copies étaient longues tout en manquant au final de précision et de clarté. Le jury en profite donc pour rappeler que l'enjeu majeur du commentaire de carte est de faire apparaître les logiques d'organisation d'un espace, en les replaçant dans les dynamiques d'évolution spatiales actuelles. Les éléments fournis par la carte sont donc à considérer comme les éléments d'un puzzle que le candidat doit assembler afin de faire apparaître un dessin ou une figure géographique. On attend de lui qu'il mette à jour les mécanismes de fonctionnement d'un espace et les processus qui l'affectent. Pour cela il doit rassembler les éléments collectés sur les documents autour d'une problématique claire qui articule ces différents éléments et éclaire la lecture de la carte. Il s'agit donc de trouver la question pertinente à poser, et à l'exposer dès l'introduction : elle servira de fil rouge au commentaire. Ici, l'espace représenté sur la carte de Brumath devait être analysé à partir de la question de l'influence de Strasbourg sur cet espace et celle du processus de métropolisation qui allie à la fois une concentration sur un pôle majeur et une diffusion dans une aire d'influence de plus en plus vaste. Le thème principal devait donc être celui de l'ombre portée de Strasbourg. Les candidats gagneraient donc à exposer clairement, dès l'introduction, une problématique claire, et pas une liste de questions, à ne recourir ni à des « problématiques - recettes » (la frontière, l'eau, le contact) mal appliquées ensuite à la carte, ni à des problématiques « fourre-tout » qui finissent par se contredire (« un espace à la fois marginalisé et dynamique »). Il faut oser trancher et faire un choix, sachant que s'il est étayé par des connaissances régionales et générales sur les grands processus actuels d'organisation des espaces, le risque pris est mesuré et en général payant.

L'introduction est donc un moment clé du devoir qui permet au candidat de poser d'emblée les questions essentielles et au correcteur de voir si celles-ci sont cernées. Au lieu de procéder à un long commentaire totalement insignifiant sur le cadrage de la carte ou l'année d'édition (le cadrage est réalisé par l'IGN et la carte proposée par le jury est aussi récente que possible - il est donc inutile d'ergoter sur les quelques années qui nous séparent de la date d'édition et sur les évolutions mineures qui ont pu se produire), il vaut mieux procéder à un cadrage régional et thématique de la carte à commenter. Savoir resituer la carte dans un contexte géographique plus large (que ce soit en termes de grandes unités physiques ou de dynamiques de développement humain) est indispensable pour pouvoir disposer des bonnes clés de lecture – *a fortiori* quand le document d'accompagnement offre un cadrage à une autre échelle. A cet égard, de trop nombreuses copies ont commis des erreurs de localisation grossières (situant la carte aux confins du Bassin Parisien, dans le Jura ou dans la région « Alsace-Lorraine ») qui prédisposaient mal le correcteur. Afin de réaliser au mieux ce maniement des échelles, le jury ne saurait trop encourager les candidats à consulter régulièrement tout au long de l'année des cartes de France (aussi bien une carte du relief qu'une carte géologique) afin de s'imprégner des grands ensembles topographiques, des découpages géographiques infra-régionaux et des grands ensembles physiques qui modèlent les paysages afin de ne pas déboucher sur de fausses apories du genre « En l'absence de carton géologique, la vallée du Rhin reste un mystère ». Par ailleurs, le candidat doit aussi être capable de rattacher les éléments fournis par la carte aux grands processus qui affectent aujourd'hui les dynamiques d'évolution des paysages (ici les processus de métropolisation et de périurbanisation étaient les clés de lecture pertinentes, bien plus que le clivage rural / urbain).

Ce cadrage régional et thématique devra permettre de formuler une problématique qui sera ensuite déclinée et argumentée dans un plan qui doit absolument être annoncé clairement à la fin de l'introduction. De nombreuses copies en ont fait l'économie. Si au fil des rapports successifs, le jury a souvent rappelé que le clivage tripartite entre les aspects topographiques, géomorphologiques et humains n'était pas forcément le plus pertinent pour rendre compte des logiques d'organisation d'un espace (*a fortiori* dans le cadre de l'évolution de l'épreuve et de la disparition du carton géologique), cela ne dégage pas les candidats de l'obligation de hiérarchiser leurs idées et de formuler l'ordre dans lequel ils comptent les enchaîner afin de construire un raisonnement géographique. Par ailleurs, le jury rappelle que le commentaire doit être rédigé et qu'un plan détaillé ne peut en aucune manière en constituer un ersatz quelle que soit la qualité de celui-ci.

Autre point essentiel : un bon commentaire de carte ne peut se faire sans une maîtrise fine et précise du vocabulaire. Les approximations et les confusions sont notamment importantes en géographie urbaine : difficulté

à identifier la banlieue, à employer à bon escient les notions de conurbation/ agglomération/ aire urbaine. La notion de périurbanisation est très souvent mal comprise et mal illustrée, son aire de diffusion étant souvent trop restreinte et limitée à quelques villes déjà presque rattrapées par l'agglomération strasbourgeoise. La distinction entre habitat dispersé et habitat groupé n'est souvent pas claire et aboutit parfois à des grands écarts rhétoriques difficiles à tenir : « un habitat dispersé mais regroupé et concentré ». Des notions proches sont souvent mal distinguées (loisirs/tourisme), d'autres antithétiques confondues (irrigation/drainage, agriculture extensive/intensive), ou certaines mal employées (« aménagement du territoire » dans le sens d'organisation de l'espace). Des concepts farfelus dont on se demande quelle réalité ils ont aux yeux des candidats (« ville exutoire », problématique de l'autonomie des espaces), des réflexes pavloviens dont la légitimité reste à prouver (opposition agriculture/dynamisme) ou encore des phrases « jargonneuses » (« Ce n'est donc pas la fonction industrielle qui subit un éloignement des structures de logements », « un paysage rural décomposé qui est sous l'influence de Strasbourg mais montre néanmoins des limites dans son rayonnement ») desservent très largement ces copies et l'élaboration d'un raisonnement géographique clair.

Enfin, la restitution d'un milieu et de ses logiques d'organisation nécessite une bonne appréciation des échelles (il serait profitable aux candidats d'avoir une notion de l'étendue kilométrique couverte par une carte au 1/ 50 000) mais aussi des temporalités (les toponymes à consonance germanique attribués à l'occupation prussienne ou allemande réduisent considérablement « l'épaisseur historique » du territoire). Elle passe aussi par une absence de déconnexion entre le moment du commentaire de carte et « l'expérience vécue » du candidat dans l'espace.

Concernant les mauvais réflexes à éliminer, le jury souhaite rappeler que l'énumération des différents axes de transport ne peut pas constituer une troisième partie satisfaisante, que le commentaire ne peut porter uniquement sur la ville éponyme de la carte, que le document d'accompagnement ne doit pas être simplement mentionné, voire totalement oublié, mais être intégré au commentaire et utilisé comme un indice pour construire une problématique cohérente, que les parcelles ne sont pas visibles sur une carte au 1/50 000. Pour ce qui est des croquis, ils doivent : être appareillés correctement (titre, échelle, orientation, légende ordonnée), avoir une finalité et ne pas être un simple décalque de la carte, et enfin être intégrés au commentaire (les copies l'ayant fait ont en général produit des analyses intéressantes).

Le commentaire de la carte de Brumath ne pouvait pas rester totalement dépendant d'un plan régional - au risque d'aboutir à des répétitions - ce qui rendait dangereuse la récupération « toute faite » du commentaire d'une autre carte d'Alsace. Il valait mieux le coupler avec une problématique axée autour des manifestations de l'ombre portée de Strasbourg sur ces campagnes.

Le commentaire pouvait s'organiser en trois temps, articulés autour de la problématique du processus de métropolisation, qui se diffuse selon un gradient d'intensité variable sur le triptyque paysager alsacien dont les spécificités sont ici plus ou moins dégradées.

Une première partie axée autour des milieux physiques alsaciens devait permettre de souligner l'originalité de l'ordonnement du paysage alsacien. On pouvait procéder à une analyse par emboîtement d'échelles pour resituer la carte dans le contexte régional de l'Alsace (et pour ce faire l'utilisation du document d'accompagnement s'imposait), avec des gradins d'ouest en est correspondant au bloc des Vosges – percé ici par la trouée de Saverne - aux collines et au fossé d'effondrement rhénan comblé par les sédiments du Tertiaire et du Quaternaire, en soulignant le fait que la trilogie alsacienne se déclinait ici selon un mode dégradé – les collines sous-vosgiennes *stricto sensu* s'arrêtant au SO de la feuille, comme la faible présence du vignoble pouvait l'attester. L'effet de foehn, qui donne quatre fois moins de précipitations en Alsace que dans les Vosges, ainsi que la continentalité du climat et l'amplitude thermique annuelle parmi les plus élevées de France (environ 18°C) constituaient des données considérées comme faisant partie de la culture géographique nécessaire au commentaire de cette carte et pouvant être mobilisées ici.

L'analyse des milieux physiques sur la carte au 1/50 000 devait s'attarder sur la région du Kochersberg, territoire extrêmement fertile et favorable à l'agriculture. On pouvait en profiter pour souligner la spécificité des structures agraires alsaciennes avec la culture en openfield, le réseau très dense de gros villages et le réseau de chemins quadrangulaires qui dessine un paysage en donnant une idée du type de parcellaire (invisible sur la carte au 1/50 000). Les spéculations agricoles ne font pas la part belle au vignoble, contrairement aux collines sous-vosgiennes du sud, mais reposent sur un système de polyculture intensive, associant céréales et cultures industrielles, et de polyélevage, dont la nature disparaît dans les industries agro-alimentaires présentes dans le tissu urbain de la banlieue nord de Strasbourg (brasseries, abattoirs).

Enfin, l'analyse de la zone du ried, avec ses prairies humides et ses forêts, galerie du Rhin et de la Zorn, ainsi que la forêt rhénane *stricto sensu*, constituaient des milieux naturels remarquables à décrire, ainsi que les aménagements dont le Rhin a fait l'objet et les enjeux environnementaux que ces milieux humides et cet axe fluvial représentent aujourd'hui.

Une deuxième partie pouvait s'attacher au phénomène de périurbanisation, qui affecte, à des degrés divers, ces campagnes et qui constitue l'un des aspects de la métropolisation, impulsée ici par l'agglomération strasbourgeoise.

Ce phénomène ubiquiste, que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les campagnes situées dans l'orbite d'une agglomération de taille moyenne ou grande, devait être décrit ici avec précision, en montrant comment on pouvait en constater les déclinaisons classiques : développement de lotissements créant un deuxième nucléide à côté du noyau villageois ancien, mais qui se composent uniquement d'habitat individuel et dont le réseau viaire a comme unique fonction la desserte des pavillons, développement des équipements sportifs ou éducatifs engendrés par cette arrivée de nouveaux habitants aux modes de vie et aux besoins nouveaux, corrélation directe entre ces lotissements et les axes routiers (ou ferroviaires) permettant des connexions quotidiennes avec la ville centre d'où émanent ces flux centrifuges. Toutefois, on pouvait noter que l'aire de périurbanisation exprimait une intensité décroissante à mesure que l'on s'éloignait de Strasbourg et que les villages du Kochersberg restaient encore faiblement touchés par la diffusion du phénomène. Enfin, on pouvait aussi souligner les autres manifestations de l'ombre portée de Strasbourg sur ces campagnes en montrant comment elles avaient aussi été touchées par le phénomène plus classique de desserrement des activités encombrantes et consommatrices d'espace en périphérie (certaines en lien avec l'usage du Rhin comme l'une des principales voies de transport avec l'Europe du Nord) et comment elles deviennent aujourd'hui une aire récréative pour les loisirs des strasbourgeois (hippodrome, golf, forêts).

Enfin la troisième partie pouvait se concentrer sur le pôle strasbourgeois dont la présence influençait toute cette carte sans y figurer totalement. La carte ne permettait d'analyser que la banlieue nord de Strasbourg dont le paysage reflétait une diversité morphologique et fonctionnelle relativement importante. Un distinguo devait au minimum être opéré entre trois types de paysages urbains : un tissu bâti dense mêlant habitat et activités industrielles (brasserie, ateliers, fabriques), des quartiers conçus selon la logique fonctionnaliste du mouvement moderne, qui fait de la séparation des fonctions le principe d'organisation de cet urbanisme. La Cité de Cronembourg en était un exemple archétypique avec des ensembles de logements collectifs, en tours ou en barres, constituant des volumes indépendants les uns des autres et déconnectés de la voirie, séparés des zones industrielles par un réseau de voies rapides qui créent des coupures majeures dans le paysage urbain bien que leur finalité initiale soit de connecter efficacement les différentes parties de l'agglomération. Enfin des quartiers résidentiels constitués de lotissements ou d'habitats individuels isolés offraient un troisième type de paysage de banlieue dans le ried, sur la rive droite de l'Ill. Par ailleurs, cette banlieue nord de Strasbourg voit aussi son paysage ponctué par des emprises fortement consommatrices d'espace, correspondant à différentes générations de report en périphérie de la ville des activités nécessaires à la concentration de population mais trop encombrantes pour la partie centrale et à faible valeur ajoutée (cimetière, caserne, usine, ateliers, gare de triage, centre commercial...) – l'implantation du CNRS étant la seule unité tertiaire venant contredire cette logique.

Le jury tient à souligner que le commentaire de carte est un exercice qui exige une préparation de longue haleine puisqu'il nécessite d'allier de solides connaissances en géographie régionale – tant sur le plan physique qu'humain – et une vision d'ensemble des grands processus qui affectent aujourd'hui les espaces français.

Par ailleurs, dans le contexte d'évolution de l'épreuve de spécialité, qui verra les documents d'accompagnement se diversifier et en revanche le carton géologique disparaître à partir de la session 2009 du concours, le jury rappelle toute l'importance qu'il accorde à l'étude des milieux physiques qui, selon lui, trouve toute sa place dans une analyse systémique et globale du milieu et des rapports de l'homme à son environnement. Les milieux physiques s'insèrent, selon des modalités variées mais de manière incontournable, dans la vie des hommes (que ce soit en terme de contraintes, de risques, de potentialités ou d'enjeux environnementaux) et les évacuer de l'analyse s'avère dangereux autant pour la géographie que pour l'être humain en général. La disparition du carton géologique ne doit donc en aucune manière inciter les candidats à faire l'impasse sur cette dimension de la géographie, mais vise à l'aborder d'une autre manière que par l'unique prisme géomorphologique. Une connaissance précise (et la maîtrise du vocabulaire afférant) des formes topographiques, des volumes et des modelés ainsi qu'une connaissance des grandes dynamiques et des processus d'évolution des paysages sont donc indispensables pour construire un raisonnement géographique – et ce, quelle que soit la carte proposée.

## Oral

Stable depuis quelques années autour d'une cinquantaine de personnes, le nombre de candidats entendus par le jury a significativement augmenté cette année (64 admissibles entendus à l'oral). La moyenne des notes attribuées en 2007 (10,4/20) est en légère baisse par rapport à 2006 (10,8/20) mais toujours plus élevée que celle



de la session 2005 (9,5/20). La médiane est à 11/20, comme en 2006. Les notes se distribuent sur un gradient qui va de 4/20 à 18/20. Comme en 2006, 8 candidats ont obtenu 15/20 ou plus. En revanche, 11 candidats, dont certains manifestement à court de préparation pour l'oral, surpris peut-être par leur admissibilité, n'ont pas atteint le seuil de 6/20, contre seulement 3 en 2006.

Malgré des variations infimes dans les proportions des types de sujets donnés, le jury est resté fidèle aux choix opérés depuis la session 2005. Il a proposé un choix de sujets en continuité avec les années précédentes, à la différence qu'aucune carte de Corse ou des DOM-TOM n'a été donnée cette année. Concernant les échelles, les cartes au 1/25 000 dominent (2/3 environ des sujets) mais les cartes au 1/50 000 constituent toujours une part importante des sujets donnés. Les documents d'accompagnement proposés n'ont pas changé de nature et ont été donnés dans des proportions semblables aux années passées. Les photos (aériennes verticales ou obliques, prises du sol), les documents thématiques composés de plusieurs éléments (graphes, tableaux, photos, courts textes), les textes et les tableaux statistiques ont été donnés en proportions comparables. Le jury a maintenu deux sujets avec carte géologique (Parthenay et Villers-Cotterêts).

Concernant le choix des sujets, la variété des situations géographiques soumises aux candidats a été maintenue. Sur le plan des types d'espaces, les sujets pouvaient porter sur les régions industrielles, les aires urbaines majeures du territoire, les littoraux, les espaces de moyenne ou haute montagne ainsi que sur les différents types d'espaces ruraux, du rural périurbain aux espaces en déprise profonde. Concernant les grands processus géographiques, les cartes donnaient à analyser des espaces soumis à des forces connues par des étudiants initiés aux principaux contenus de la géographie générale et de la géographie régionale de la France : la croissance urbaine et ses modalités, les mutations des espaces ruraux et agricoles, les dynamiques de population à échelle locale et nationale, les transformations des espaces industriels, les contraintes des différents milieux physiques. Dans tous les cas, le document annexe fournit des éléments qui doivent mettre le candidat sur la piste d'un axe de traitement du sujet. Il n'est pas à prendre comme une énigme ou un piège. Les tableaux statistiques montrent des tendances à mettre en relation avec des observations à faire sur la carte. Les textes aident à sélectionner des objets ou des secteurs de la carte qui feront l'objet d'un commentaire plus détaillé. Les documents thématiques aident le candidat à se frayer un chemin parmi les informations données par la carte.

Sans consacrer les premières minutes du temps de préparation à une réflexion sur les questions géographiques posées par la carte, il semble difficile de bâtir un plan satisfaisant. Le jury a remarqué, davantage que les années passées, des plans souffrant de graves défauts : trop stéréotypés et passe-partout, ils condamnaient leurs auteurs à ne pas pouvoir hiérarchiser les éléments repérés et à passer trop vite sur les points-clef en perdant de précieuses minutes sur des points secondaires ; manquant de cohérence, ils amenaient le candidat à des redites ou bien à de longs commentaires sur des problèmes mal posés (l'organisation et la hiérarchisation des flux à échelle ultra locale ou bien encore la dépendance par rapport à un centre organisateur sans voir qu'une ville plus importante se situe immédiatement à côté, sur la carte voisine).

En salle de passage et en salle de préparation sont affichées deux cartes : la carte routière et la carte géologique de la France au 1/1 000 000. A condition d'en avoir eu la pratique durant l'année de préparation, ces deux cartes peuvent apporter une aide plus que précieuse au candidat : localisation précise dans l'espace, situation régionale fine, mesure des distances, types de milieux physiques et de contraintes naturelles. Ce dernier point appelle quelques remarques supplémentaires.

Y-a-t'il encore un espace pour la géographie physique dans cet exercice du commentaire de carte en voie de rénovation ? Pour le jury il est évident qu'on ne saurait faire l'impasse sur les données physiques. La topographie, en premier lieu, est une contrainte forte tant pour les logiques d'utilisation agricole des sols et pour la structuration des paysages que pour les grands aménagements. Il convient de savoir la décrire efficacement et précisément. Les données climatiques (précipitations, températures, rythmes des phénomènes) sont trop peu souvent connues avec un minimum de précision par grands types de milieux physiques. Enfin, même sans attendre des candidats des connaissances de spécialistes en matière de végétation, le jury a parfois été surpris devant l'incapacité à donner seulement les noms de formations végétales typiques de certains milieux (la lande atlantique, les maquis/garrigues méditerranéens...). Enfin, pour les contextes plus spécifiques que sont la haute montagne, les littoraux et le climat méditerranéen, le candidat devrait avoir matière à rappeler les données de base du fonctionnement des milieux (contraintes d'exposition, mouvement des marées, rythmes de précipitations...) et leur traduction en formes repérables sur les cartes (répartition de la végétation, volumes et modelés des paysages, structuration des marais maritimes). Pour terminer sur ce point, on rappelle que deux cartes géologiques ont été maintenues. Dans les deux cas il s'agissait de cartes dont l'interprétation en termes de volumes de relief était simple. Elles ne demandaient pas de virtuosité particulière en géomorphologie si ce n'est la connaissance de formes simples. Encore fallait-il ne pas éviter l'obstacle : c'est ce qui arriva sur l'un des deux sujets où le candidat fit délibérément l'impasse sur le contenu de la carte géologique pour ne retenir que le fond topographique plus ancien et ses chiffres. Dans l'autre cas, un minimum d'attention portée à la carte géologique et à sa légende a suffi pour fournir les principales remarques attendues dans un tel exercice : mettre en relation les volumes et les modelés avec les caractéristiques des principales couches affleurantes.

On soulignera, à la suite de cette anecdote, que l'oral est un exercice où l'interaction avec le jury est un point important. Gestion et maîtrise du temps de parole, clarté d'élocution sont des éléments à bien prendre en compte dans un concours d'entrée à une école qui forme aux métiers d'enseignant et de chercheur. Si les candidats arrivent au concours généralement bien préparés et dotés d'un savoir-faire technique élevé en matière

de commentaire de carte, le contraste n'en est que plus rude pour ceux qui se présentent insuffisamment entraînés et qui ne maîtrisent pas ces données élémentaires de l'exercice. En particulier, la séance de questions après l'exposé est partie intégrante de la prestation. Plus le candidat s'y implique, plus il a de chances de rattraper un exposé moyen ou de gagner encore des points après une bonne prestation. Le plus souvent les questions visent à savoir comment le candidat construit son raisonnement géographique à partir de la carte et de ses connaissances. A l'opposé, les questions plus précises et factuelles ne peuvent jouer qu'en faveur des candidats, s'ils peuvent fournir les réponses ; dans le cas contraire, cela ne diminue pas le capital obtenu pendant l'exposé.

Un dernier paragraphe est à consacrer à des recommandations en matière de préparation. Le candidat doit, en ayant en tête des processus géographiques, des connaissances de base sur la région dans laquelle se situe la feuille, utiliser la carte et les éléments qu'il y a repérés pour montrer de quels fonctionnements, de quels processus, de quelles tendances elle est caractéristique ou pour voir en quoi elle s'écarte d'un modèle connu. La tâche sera facilitée si le candidat mémorise lors de sa préparation, par grand thème et par région, les notions et les données pertinentes. Ainsi la carte ne sera plus pour lui une énigme source de perplexité mais un type de représentation d'une portion de territoire dont il connaît les caractéristiques et les règles de fonctionnement : il trouvera ainsi matière à restituer ses connaissances et à exercer sa sagacité géographique. C'est, à notre sens, la voie à suivre pour réussir dans cet exercice.